

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 118

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 17 Octobre 2017

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : M. JEAN-CLAUDE FERAUD / MME PATRICIA SAEZ

OBJET

Délégation Ressources Naturelles et Risques Environnementaux : Subventions
spécifiques à l'association CPIE Arles.

**Direction de L'Environnement, des Grands Projets et de la Recherche
Service Stratégies Environnementales des Territoires
04 13 31 64 60**

PRESENTATION

Par délibération du 31 mars 2017, l'Assemblée départementale a voté le budget primitif pour les politiques publiques concernant les Ressources Naturelles et les Risques Environnementaux.

Délégation a été donnée à la Commission Permanente pour procéder à des modifications ou compléments d'affectation.

Pour cette répartition, le Conseil Départemental a été saisi de nouvelles demandes de subventions au titre des délégations susnommées, concernant l'**association pour l'Education à l'Environnement et à la Citoyenneté du Pays d'Arles (CPIE)**.

Cette association est reconnue dans notre département et répond favorablement à notre sollicitation pour l'initiation à l'environnement des collégiens de 6ème.

Cette année, cette association sollicite l'aide du Département pour le fonctionnement général et trois projets spécifiques, dont un en investissement (matériel informatique).

OBJET DU PRESENT RAPPORT

Fonctionnement

Le fonctionnement général de l'association

Le CPIE d'Arles est reconnu dans notre département pour ses compétences et la qualité des actions qu'il porte depuis de nombreuses années : éducation à l'environnement et au développement durable, animation du territoire et développement de son attractivité.

Projet Parcours sonores en Rhône Méridional

Les objectifs sont : l'animation territoriale et l'interprétation pédagogique, mais aussi le développement de l'attractivité du fleuve au travers de la ViaRhôna (itinéraire cyclable). Ces actions participent au développement de l'activité liée au tourisme fluvial

Projet Rhône Méridional

Dans les années 2000, le CPIE Rhône pays d'Arles apporte un regard nouveau sur le fleuve et cherche à mieux le connaître (rassemblements de personnes ressources), et le faire connaître (programmation d'activité sur le fleuve). En 2002 puis 2003 des inondations importantes frappent le bas Rhône. Suites à ces évènements dramatiques, un plan de gestion global pour le développement durable du fleuve Rhône et de sa vallée, le Plan Rhône, est imaginé et mis en œuvre à partir de 2006.

Pour ces trois demandes, il vous est proposé d'octroyer une aide globale en fonctionnement de **14 700 €**

Investissement

L'association souhaite remplacer progressivement son matériel informatique, devenu obsolète.

Pour cette demande, il vous est proposé d'octroyer une aide de **3 400 €** sur une dépense subventionnable ramenée à 4 250 €TTC, soit un taux de 80%.

PROPOSITIONS

Au vu des éléments présentés dans le rapport, je vous serais obligée :

- de vous prononcer favorablement sur l'octroi de subventions à l'association **pour l'Education à l'Environnement et à la Citoyenneté du Pays d'Arles (CPIE)**, dont le détail figure en annexe du rapport, pour un montant total de **14 700 €** en fonctionnement et de **3 400 €** en investissement,
- d'autoriser la Présidente du Conseil Départemental à signer les conventions correspondantes.

Les dépenses correspondantes seront imputées aux chapitres 65 et 204 du budget départemental.

Au bénéfice de ces considérations et sur proposition de Madame la déléguée aux Ressources Naturelles et aux Risques Environnementaux, je vous serais très obligée de bien vouloir prendre la délibération ci-jointe.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL